*Opération d'embarquement des réfugiés d'Adré à destination du site de Kouchaguine Moura. © UNHCR/Farchana/avril2026*

## Faits marquants de la semaine

- **1 576** personnes (388 ménages) relocalisées d'Adré vers Kouchaguine-Moura à travers deux (02) convois de relocalisation accélérée.
- **138 réfugiés** (53 ménages) relocalisés vers Ouré Cassoni dans le cadre de la relocalisation régulière.
- Depuis le 07 avril, un total de **3 555** personnes (874 ménages) a été relocalisée des frontières vers les sites de Kouchaguine-Moura à travers 07 convois.
- **763** réfugiés sensibilisés à Adré sur la relocalisation, cette semaine.
- Opérations conduites avec **18 camions et 12 véhicules légers**, dont **85 personnes à besoins spécifiques (PBS)** transportées en véhicules légers.
- A Kouchaguine Moura**, 437 m³ d'eau potable** distribués afin de répondre aux besoins de nouveaux arrivants.
- **1 310 abris d'urgence construits** sur les 3 700 abris prévus (65% à Kouchaguine Moura et 92% à Maiba), avec 200 ossatures montées à Arkoum, Ouaddai.

## Aperçu général

Depuis avril 2023, le Tchad a accueilli plus de 927 000 nouveaux arrivants en provenance du Soudan, dont plus de 507 000 dans la province de Ouaddaï, 232 000 dans le Wadi Fira, 105,000 dans le Sila et 82,000 dans l'Ennedi Est. En tenant compte des populations réfugiées Soudanaises déjà présentes avant cette crise, le pays accueille désormais plus de 1,3 million de réfugiés soudanais.

À ce jour, **plus de 190 000** personnes demeure en attente de relocalisation dans les zones frontalières, dans un contexte marqué par des incidents sécuritaires récurrents, notamment des attaques sporadiques de drones et conflits. Cette situation expose les réfugiés ainsi que les acteurs humanitaires à des risques importants et fragilise la continuité, la sécurité et la durabilité de l'assistance.

Depuis le 07 avril, le HCR, en collaboration avec le Gouvernement tchadien, met en œuvre une opération de relocalisation accélérée. Celle-ci est rendue possible grâce à la mobilisation de nouveaux financements, notamment des allocations ciblées de l'Italie, de l'Union européenne pour l'aide humanitaire et du peuple du Japon, ainsi que, plus récemment, du Fonds Humanitaire Régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (FHRAOC).

Ces financements permettront d'accélérer les mouvements de relocalisation afin d'éloigner les réfugiés des zones frontalières, de renforcer leur protection et d'améliorer leur accès aux services de base, conformément aux normes de protection du HCR et dans une perspective de solutions durables, alignées sur l'approche territoriale intégrée et le triple nexus Humanitaire–Développement–Paix.

La phase actuelle cible en priorité la relocalisation volontaire d'environ 12 800 réfugiés d'Adré vers le site de Kouchaguine-Moura, qui est actuellement opérationnel. Parallèlement, cette semaine, les préparatifs se poursuivent en vue de l'opérationnalisation d'autres sites, notamment Arkoum dans le Ouaddai et Maiba dans le Wadi Fira afin de permettre la poursuite progressive des mouvements de relocalisation.

## Mise en œuvre de la relocalisation des réfugiés au Ouaddaï

La relocalisation des réfugiés repose sur une approche multisectorielle et coordonnée, combinant sensibilisation communautaire, organisation logistique, fourniture des services de protection et d'assistance humanitaire ainsi que la coordination inter-agences, afin de garantir des mouvements sûrs, dignes et conformes aux standards de protection internationale.

**Sensibilisation communautaire et adhésion des réfugiés :** Au cours de la semaine écoulée, le HCR et la CNARR, avec l'appui des partenaires JRS, APLFT, ACTED, NRC et IRC, ont conduit huit activités de sensibilisation sur le site spontané d'Adré, dont trois séances de masse et cinq discussions de groupes focaux, notamment au site de distribution et à un point d'eau de la zone centre. Ces activités ont permis de sensibiliser **763 réfugiés**, dont **649 femmes et filles** et **112 hommes**, afin de les informer sur les modalités de la relocalisation et de renforcer leur adhésion au processus.

Au cours des deux dernières semaines, 23 séances de sensibilisation ont touché plus de 4 000 personnes, dont 3 400 femmes et filles. Menées sous forme de séances de masse, de visites porte-à-porte et de groupes focaux, ces activités ont favorisé une meilleure compréhension du processus de relocalisation et la prise en compte des préoccupations exprimées par les communautés réfugiées.

**Organisation opérationnelle et logistique de la relocalisation :** La relocalisation a été assurée, au cours de la semaine écoulée, grâce à la mobilisation de 12 véhicules légers et de 18 camions. Les véhicules légers ont principalement servi au transport des personnes ayant des besoins spécifiques, tandis que les camions ont assuré le déplacement des réfugiés et de leurs effets personnels.

Grâce à cet appui logistique et à la poursuite des actions de sensibilisation, la relocalisation connaît un engagement croissant. Un convoi a ainsi mobilisé plus de 800 réfugiés volontaires pour un seul départ, illustrant une augmentation de la participation volontaire à la relocalisation.

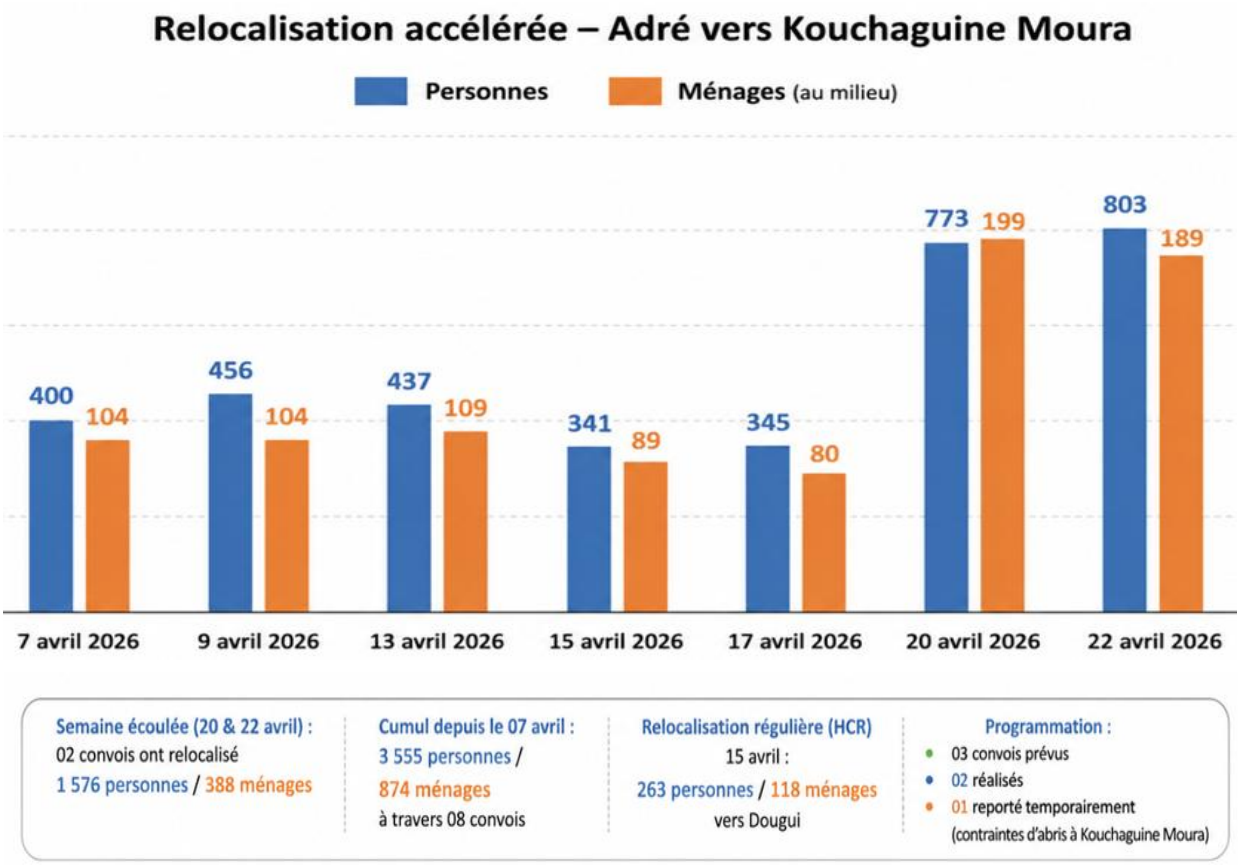


**Détails des mouvements de relocalisation :** le 20 et le 22 avril, deux convois ont permis la relocalisation accélérée de **1 576** personnes (388 ménages) d'Adré vers le site de Kouchaguine Moura. Par ailleurs, les opérations de relocalisation régulière ont permis, à travers, le transfert de 138 personnes (53 ménages) vers le site d'Ouré Cassoni. Au total, 1 714 personnes soit 441 ménages ont été relocalisés cette période. Ainsi, depuis le lancement de la relocalisation accélérée le 07 avril, un total de 4 059 personnes (1 100 ménages) a été relocalisées des zones frontalières vers des sites aménagés à l'intérieur du pays. Depuis avril 2023, ce sont au total plus de 617 000 réfugiés qui ont été relocalisés des frontières vers des sites aménagés.

**Prise en charge des personnes à besoins spécifiques (PBS)**

Lors des convois des 20 et 22 avril à destination de Kouchaguine Moura, 85 PBS ont été transportées à bord de véhicules légers, accompagnées de certains membres de leurs familles, afin de garantir des conditions de déplacement adaptées.

À ce jour, 326 PBS ont été relocalisés vers le site de Kouchaguine- Moura dans le cadre de la relocalisation accélérée. Des équipes de protection du HCR, de la CNARR et des partenaires de mise en œuvre sont mobilisées aussi bien au départ qu'à l'arrivée des convois pour identifier et accompagner les ménages vulnérables, organiser les mouvements selon des critères de vulnérabilité et assurer un transport adapté, notamment pour les personnes âgées, les personnes vivant avec un handicap, les femmes enceintes et les enfants.

*Accompagnement des PBS lors des opérations d'embarquement à Adré. © UNHCR/Farchana/avr2026*

## WASH : Eau, hygiène et assainissement

Sur la zone d'extension de Kouchaguine-Moura, qui accueille les ménages nouvellement relocalisés, les travaux de construction du support du château d'eau surélevé de 50 m³ se poursuivent. Par ailleurs, 13 bornes fontaines sur les 15 prévues, sont achevées, et les travaux se poursuivent pour finaliser l'ensemble des infrastructures.

Dans l'attente de la mise en service complète des ouvrages, le **water trucking** se poursuit sur le site d'extension. Entre le 12 et le 23 avril, **437 m³ d'eau potable** ont été distribués aux ménages relocalisés, avec l'appui du partenaire LMI.

En matière d'assainissement, 217 latrines et douches ont déjà été implantées, à raison de quatre ménages par latrine, sur un total de 630 latrines prévues pour les 12 800 personnes à relocaliser vers le site de Kouchaguine-Moura.

## Abris et accueil

**Kouchaguine-Moura :** A ce jour 850 abris familiaux d'urgence ont été construits, dont 780 abris à ossature en bois construits et 70 tentes du HCR installées, sur un total de 3 200 abris prévus pour la phase initiale. Parmi ceux-ci, 721 abris ont déjà été attribués à 874 ménages, depuis le début de l'opération jusqu'au 24 avril 2026.

À l'arrivée des personnes relocalisées, les abris sont directement attribués par la CNARR, avec une attention particulière accordée aux personnes à besoins spécifiques, logées en priorité. Les partenaires présents sur le site - AIRD, CRT, OHDEL, JRS, ADES et LMI – appuient l'identification des ménages, la protection et l'accès aux services essentiels, sous la coordination du HCR et de la CNARR. Toutefois, les espaces supplémentaires récemment attribués au site sont désormais saturés.

Les autorités demeurent favorables à l'octroi de nouvelles extensions, susceptibles d'accueillir plus de 12 800 personnes. Les démarches en vue de cette extension sont en cours afin de soutenir la poursuite des relocalisations et de répondre à l'augmentation progressive des flux.

**Arkoum et Maiba :** Sur le site d'Arkoum, les travaux de construction de 1 515 abris familiaux d'urgence ont démarré, avec 200 ossatures déjà posées. À Maiba, 460 abris ont été construits sur les 7 500 planifiés, dont 500 financés par les États-Unis.

## Santé – Screening médical des convois

La zone d'Adré est actuellement affectée par une épidémie de méningite. Une campagne de vaccination y a été menée et s'est achevée le 16 avril 2026, tandis qu'une campagne similaire est prévue dans le district d'Hadjer Hadid par la délégation sanitaire.

Compte tenu de cette situation épidémiologique et de la vulnérabilité accrue des réfugiés - liée notamment aux conditions de vie précaires - un screening médical systématique est assuré pour tous les convois de relocalisation, qu'ils soient accélérés ou réguliers. Chaque convoi est accompagné d'un médecin et d'une ambulance, afin d'assurer la prise en charge rapide d'éventuels cas médicaux et de garantir la sécurité sanitaire des réfugiés tout au long du processus.

*Opération d'embarquement des réfugiés d'Adré à destination du site de Kouchaguine Moura. © UNHCR/Farchana/avril 2026*

## Coordination

La relocalisation est mise en œuvre dans le cadre d'une coordination étroite entre le HCR et la CNARR, en collaboration avec les autorités administratives et traditionnelles, et avec l'appui des partenaires de mise en œuvre et opérationnels, notamment AIRD, ADES, APLFT, JRS, OHDEL, CRT, IRC, LMI, ACTED, NRC et DRC, selon leurs mandats respectifs dans les domaines de la protection, de la sensibilisation communautaire, de l'assistance en espèces, de l'alimentation, des abris et des services essentiels.

## Défis et gaps opérationnels

Malgré les efforts en cours pour renforcer les capacités en abris, eau et en assainissement, les services disponibles demeurent inferieurs aux besoins et aux standards recommandés. Des gaps persistent également en nutrition, santé, éducation, l'accès à la terre, protection — en particulier pour les personnes à besoins spécifiques — et l'assistance en espèces. Ces contraintes, combinées à des ressources opérationnelles et financières limitées, continuent d'affecter le rythme et l'ampleur de la relocalisation. Un engagement renforcé des partenaires demeure essentiel pour l'extension des sites et le respect des normes de protection du HCR.

**CONTACTS – BUREAU DE COORDINATION, ABECHE**

**Isaac Tiantse Takamgno**, Principal Situation Coordinator, tiantse@unhcr.org

**Danielle Dieguen,** Reporting Officer, dieguend@unhcr.org